

Oui, je fais un don de Euros pour aider à la restauration du Four à chaux de Montrou à La Chapelle-Heulin et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Vos coordonnées :

Nom ou société :

Adresse :

Code postal : Ville.....

Mail : Tél :

Comment faire votre don ?

- **Paiement en espèces :** nous vous adresserons votre reçu fiscal aux coordonnées indiquées ci-dessus.
- **Paiement par chèque :** merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Four à Chaux du Montrou ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.
- **Pensez au don en ligne !** Retrouvez ce projet sur notre site internet www.fondation-patrimoine.org/59247 ou flashez le QR code ci-contre



Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail*.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

sur le revenu OU sur la fortune immobilière OU sur les sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- OU de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). **Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.**

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Coupon réponse à renvoyer à :

Fondation du patrimoine - Délégation de Loire-Atlantique - 110 rue de Frémur - 49000 ANGERS

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation des Pays de la Loire de la Fondation du patrimoine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Réalisation - Fondation du patrimoine 2018 - Crédits photos et textes - Mairie de la Chapelle-Heulin - David Bizeul



Restauration du four à chaux du Montrou à La Chapelle-Heulin (44)

1 don = 1 reçu fiscal envoyé

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public.

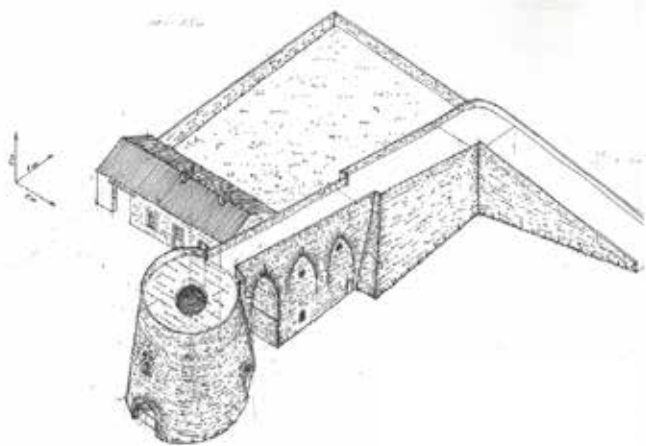
Habilitée conjointement par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et le Ministère de la culture et de la communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces. Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'Etat (UDAP).

MISSION

La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés.



Croquis reconstituant le site

Bénéficiez de
contreparties

A partir de 10€, le nom
des donateurs sera publié
sur le site internet de la
commune.

A partir de 150€, les donateurs
seront invités à une visite de
chantier, accompagnés des
professionnels en charge de
l'opération.

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de Loire-Atlantique
110 rue de Frémur
49000 ANGERS
Tél : 02 41 39 48 98

loireatlantique@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

LA CHAPELLE-HEULIN

Mairie de La Chapelle-Heulin
27 rue Aristide Briand
44330 LA CHAPELLE HEULIN
Tél : 02 40 06 74 05

accueil@mairie-lachapelleheulin.fr
www.mairie-lachapelleheulin.fr

La Chapelle-Heulin aux portes du Marais de Goulaine



Dans l'écrin de verdure du marais de Goulaine se niche le site du four à chaux du Montrou composé du four, de sa rampe d'accès, de la maison du contremaître agrémentée d'un jardin clos.

Cet ensemble a été édifié vers 1825 à l'initiative de Jacques Vidie, un homme d'affaires nantais. A cette époque, les ingénieurs agronomes découvrent que l'utilisation de la chaux permet de fertiliser les terres trop acides. Ainsi les fours à chaux se multiplient et la production de chaux s'industrialise. Le port du Montrou était

un véritable lieu d'échange et de commerce : « De toutes parts les cultivateurs arrivaient en foule au village du Montrou, de la Vendée, de Maine-et-Loire même, on se dirigeait vers la Chapelle-Heulin et les commerçants du bourg trouvaient dans cette affluence un débouché de plus pour leurs marchandises ».

Cependant, la construction de la digue de la Divatte ainsi que les ouvrages du pont de l'Ouen, d'Embreil et de Basse-Goulaine viennent couper cette liaison commerciale et le four à chaux cesse de fonctionner vers 1860. Ce four à chaux est le dernier témoin de cette activité florissante et de la navigation sur le marais au XIXe siècle !

C'est un four combustion continue qui fonctionnait à la belle saison, sans interruption. Il est composé d'une grande tour de section circulaire d'environ 11 mètres de haut. A l'aide de charrettes, les ouvriers montaient les matériaux jusqu'en haut du four où se trouve l'ouverture dite « gueulard ».



La rencontre d'un patrimoine industriel et d'un site naturel



Ce patrimoine industriel est unique et rare sur cette partie du Département, en sud Loire. C'est ce qui vient de motiver son acquisition par la Commune afin de le sortir de l'oubli et de le mettre en valeur. Ces édifices, non protégés au titre des monuments historiques, pourraient disparaître si aucune attention ne leur est portée !

Un diagnostic de structure montre que l'édifice est plutôt bien conservé malgré la végétation qui a envahi les lieux. La restauration se fera par tranches et celle-ci débutera par la partie la plus emblématique du site c'est-à-dire le four.

L'objectif est de redonner au site son cachet d'autrefois, en harmonie avec l'environnement naturel, et de l'ouvrir au public pour la découverte de cette activité florissante en son temps et de la biodiversité du marais de Goulaine.

L'appel aux dons

Afin de compléter les financements institutionnels que la Mairie va aller chercher, celle-ci lance donc un appel aux dons à tous les amoureux et passionnés d'histoire locale et de patrimoine de proximité, pour que se transmette aux générations futures la « petite histoire » de nos ancêtres - simples ouvriers, chauffourniers, bateliers, paysans - qui ont façonné notre paysage et notre terroir !

M. Jean TEURNIER,
Maire de La Chapelle-Heulin